

8 000 NOUVEAUX EMPLOIS À POURVOIR DANS LES SERVICES À LA PERSONNE À L'HORIZON 2030

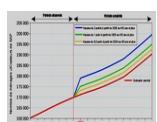
Insee Analyses n°51 - Février 2019



Deux études pour définir le besoin de services à la personne

En partenariat avec la DIRECCTE Centre-Val de Loire, l'étude complète un premier volet réalisé en février 2018 pour dresser le portrait du secteur : salariés, employeurs et conditions de travail.

160 000 ménages ont recours aux services à la personne en Centre-Val de Loire. Cette demande est plus importante (14,6 %) que pour la moyenne des régions de province (13,5 %). Ce sont majoritairement des personnes âgées (3/5) ou des ménages avec enfants (1/5) qui utilisent ces services.



Un véritable enjeu de recrutement dans les années à venir

Pour faire face à l'augmentation des besoins, l'équivalent de 3 100 salariés à temps plein seraient nécessaires d'ici 10 ans.

Aujourd'hui, près d'un tiers des salariés sont âgés de plus de 55 ans. En 2030, il faudra remplacer leur départ à la retraite par plus de 5 000 équivalents temps plein.

À terme, le secteur a besoin de 8 000 nouveaux salariés à temps complet. L'enjeu est de recruter et former des salariés à temps partiel (710 heures par an en moyenne aujourd'hui) ou de développer le temps complet.



Le niveau de vie est le principal déterminant du recours aux services à la personne

Si l'âge et la structure familiale sont les raisons principales du besoin d'accès aux services à la personne, c'est le niveau de vie qui détermine le recours effectif.



Une demande concentrée autour des personnes âgées en 2030

Du fait du vieillissement de la population, le secteur des services à la personne devrait s'orienter de plus en plus vers les besoins des personnes âgées. En 2013, 58 % des ménages utilisant des services à la personne sont âgés de 65 ans ou plus. Cette part augmenterait encore pour atteindre 68 % en 2030.



Davantage de ménages utilisateurs de ces services dans l'Ouest de la région

Les ménages ont plus fréquemment recours à ces services dans l'Ouest de la région (Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Indre) que dans l'Est et le Nord (Eure-et-Loir, Loiret et Cher), notamment dans la frange francilienne. Ces écarts peuvent être dus aux effets des politiques publiques locales ou bien encore à des habitudes de vie (entraide familiale, différences culturelles...).

Pour en savoir plus :

[Les services à la personne en 2016: l'activité se stabilise. Dares Résultats n°17-2018.](#)

[Seuls 10 % des 45 000 salariés des servies à la personne travaillent à temps complet. Insee Analyses n°41, février 2018.](#)

[Les services à la personne en région Centre-Val de Loire : un potentiel d'emplois fortement dépendant de la solvabilité des ménages. Direccte Centre-Val de Loire, Bref Centre Synthèses, avril 2015.](#)



**Service presse de l'Insee
Centre-Val de Loire :**



Contact :
Willy Faguays
 02 38 69 53 04

Relations médias :
 medias-centre@insee.fr